

ABONNEMENT.

SAUMUR	
à l'an	30 fr.
six mois	16
trois mois	8
Poste :	
à l'an	35 fr.
six mois	18
trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 NOVEMBRE

## LES CONSÉQUENCES

Ainsi donc, la commission des trente-trois va proposer à la Chambre l'évacuation immédiate du Tonkin.

Ah! les jacobins ne sont pas pour les demi-mesures!

Ils ne se demandent pas quelles seront les conséquences d'une résolution audacieuse; ils prendront d'abord la résolution. Ensuite, va comme je te pousse!

Pourtant le rappel d'une expédition dans laquelle la France verse le plus pur de son sang depuis trois années n'est pas une opération aussi facile à accomplir que les clients des feuilles radicales pourraient se l'imaginer.

Oh! s'il ne s'agissait que de s'en aller de cette contrée inhospitalière dans laquelle nous a jetés l'ignorance présomptueuse de M. Jules Ferry, nous n'hésiterions pas à dire: « Allons-nous en! »

Mais voilà! C'est que se retirer est aussi difficile que de continuer la guerre. Si nous lâchons pied, nous laissons en Annam, à Hué, en Cochinchine, le champ libre à une guerre d'extermination contre tout ce qui est français et contre les malheureux indigènes qui se sont laissé séduire par notre protectorat.

Alors, à peine partis, faudrait-il donc revenir pour venger les massacres qui auraient eu lieu derrière nous?

Ce serait alors une nouvelle expédition encore plus coûteuse que la première.

En somme, les opportunistes, en soutenant les actes de M. Jules Ferry, nous ont mis dans la situation la plus difficile; et le remède proposé par les jacobins n'est qu'un de ces sacrifices désespérés qui ne guérissent pas.

Si l'on continue la guerre, c'est le sang qui continue à couler; c'est le déficit qui se creuse plus profondément.

Si l'on évacue, c'est encore le sang qui coule; c'est la honte pour le drapeau.

En vérité, les républicains ont mis la France dans une bien lamentable alternative.

Et dire que, dans ces 382 charlatans, il n'y a pas de quoi constituer un gouvernement capable de prendre énergiquement la responsabilité et de faire face courageusement et franchement aux difficultés!

Non, pas un homme!

## LA MORT D'ALPHONSE XII

L'Espagne est-elle à la veille d'entrer dans une nouvelle période de crises et d'agitations? La mort d'Alphonse XII autorise toutes les suppositions. La vieille formule monarchique: Le Roi est mort, vive le Roi ne semble plus applicable à l'Espagne; Alphonse XII avait à peine cessé de vivre qu'on se préoccupait beaucoup plus de l'entrée en campagne des adversaires de la monarchie alphonstiste que de la petite princesse sa fille, appelée à lui succéder.

Les lois de l'hérédité monarchique ont été tellement troublées, en Espagne, depuis la mort de Ferdinand VII; l'origine du droit de la fille d'Alphonse XII a un tel caractère révolutionnaire, que chaque parti se précipite sur la succession ouverte et tente de faire prévaloir, par l'intrigue ou la force, ses prétentions au pouvoir.

Pourquoi serait-ce la fille d'Alphonse XII, plutôt que la République, qui succéderait au roi défunt?

La loi de l'hérédité monarchique, dit-on; mais cette loi a été méconnue et brisée, il y a cinquante ans. Le représentant de la loi salique, le chef de la branche aînée des Bourbons d'Espagne, a été déclaré déchu de son droit par une révolution de palais; une loi nouvelle a été substituée à la loi ancienne, et depuis lors les monarches qui règnent en Espagne, Isabelle comme Alphonse, ne gardent leur trône que si la révolution se montre complaisante à leur égard.

Quand le droit monarchique est vicié dans son origine, les princes qui veulent en bénéficier n'ont jamais la force que leur donnerait un droit indiscuté et leur trône est toujours à la merci des conspirations militaires, des intrigues parlementaires, des agitations de la rue; ils sont obligés pour se maintenir de faire des concessions de personnes et de principes incompatibles souvent avec leur dignité et portant toujours atteinte à leur autorité.

Sous le trouble apporté dans le statut monarchique qui réglait l'ordre de la succession au trône d'Espagne, le représentant du principe monarchique aurait sans doute à subir les attaques et à repousser les tentatives de la Révolution, mais il puiserait dans le sentiment de la légitimité de son pouvoir une autorité qu'il sait diminuée et amoindrie par le seul fait que son droit est douteux et discuté.

Alphonse XII mort, le droit salique, en présence surtout de la minorité de l'infante, fille d'Alphonse XII, s'affirmera. Il est probable que beaucoup d'Espagnols, redoutant les troubles d'une régence et les agitations républicaines, se retourneront vers le représentant du principe monarchique. L'ordre public ne peut être sérieusement rétabli en Espagne que par le rétablissement de l'ordre monarchique.

Tout pouvoir qui ne peut invoquer comme source et origine de son droit une loi politique qui n'est pas issue d'une intrigue ou d'une violence, ne repose sur aucune base stable et solide.

La loi de l'hérédité monarchique ne peut ressortir ses véritables effets, produire ses résultats naturels qu'autant qu'elle est acceptée par tous les partisans de la Monarchie, elle est respectée par tous; toute déviation au principe implique une concession à la Révolution, et la Monarchie dans de pareilles concessions ne garantit pas plus la stabilité gouvernementale dans le présent, qu'elle ne garantit la transmission paisible du pouvoir dans l'avenir.

Alphonse XII, roi d'origine révolutionnaire, disparu, les compétitions éclatent.

La monarchie alphonstiste semble destinée à disparaître avec le prince qui, par ses qualités personnelles, avait pu lui donner une apparence de force, mais n'avait pu donner à ce pouvoir ce caractère de légitimité qui seul est assez fort pour résister aux entreprises révolutionnaires et pouvait assurer à sa fille la possession du trône.

CHARLES DUPUY.

## M. DE LESSEPS

C'est jeudi que M. F. de Lesseps, né à Versailles, le 19 novembre 1805, entrait dans sa quatre-vingt-unième année.

Mercredi déjà, un grand nombre de lettres et de télégrammes, venant des quatre coins du monde, ont apporté au grand Français les vœux et les félicitations de ses admirateurs et de ses amis.

Ainsi qu'il agit toujours, M. de Lesseps a célébré son anniversaire avec la plus grande simplicité. Après avoir vaqué à ses multiples occupations avec son entrain habituel, le soir il a réuni à dîner tous ses enfants, dont l'aîné, M. Charles de Lesseps, vice-président de la Compagnie de Suez, a quarante-sept ans, et dont le plus jeune, encore à venir, sera vraisemblablement le plus joli cadeau que M<sup>me</sup> de Lesseps offrira à son mari pour le jour de l'an prochain.

Après le dîner, comme tous les jeudis, les portes de l'hôtel étaient ouvertes aux nombreux amis de la maison.

Il est cependant un fait curieux à noter: c'est que jeudi, M. de Lesseps, qui a créé tant de fortunes, fêtait pour la première fois son jour de naissance chez lui, n'ayant été jusqu'à présent que simple locataire.

Voici quelle est l'origine du million à l'aide duquel vient d'être acheté cette année par M. de Lesseps le magnifique hôtel qu'il habite, 21, avenue Montaigne: — Six mois avant l'inauguration du canal de Suez, c'est-à-dire au mois de mai 1869, F. de Lesseps célébrait, à Ismaïlia, ses fiançailles avec M<sup>lle</sup> Hélène Autard de Bragard, et le notaire de la famille lui apprenait que, comme ses

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE COMPAGNON INVISIBLE

Par ANAIS SÉGALAS

IX

UNE NOUVELLE LOI SALIQUE

Léopold savait que M<sup>me</sup> Harwing avait juré de ne jamais se remarier. La ferait-il manquer à son serment? Il entra chez elle avec la ferme volonté de formuler sa demande, mais il en sortit toujours sans avoir rien dit. Il avait cette timidité de tous ceux qui désirent ardemment une chose et craignent, en osant la demander, de n'arriver qu'à la certitude d'une déception, tandis que le doute, c'est du moins l'espérance.

Il venaît de prendre un grand parti de poltron, celui de ne pas parler lui-même, mais de faire parler Arabelle.

Il errait un jour dans la grande avenue des Champs-Élysées, en songeant à la mission dont il voulait la charger, lorsqu'il vit Félicien en face de lui.

— Quel heureux hasard, mon cher de Jonce-ray! dit Félicien. Je suis charmé de vous rencontrer.

— Ah! c'est vous, dit Léopold, en s'arrêtant net, et en désignant avec une profonde compassion le crêpe que Félicien portait au chapeau, quel coup de foudre vous a frappé?

— Hein? quoi? demanda Félicien, ah! oui, la mort de mon oncle. Vous avez reçu le billet de décès?

— Hélas! oui. J'ai eu le regret de n'avoir pu assister à la triste cérémonie.

— Certainement, dit Félicien, c'est un malheur, mais que je peux supporter. Je ne croyais pas vous voir si terrifié de sa mort, car il me semble que vous ne l'avez jamais vu.

— Aussi, n'est-ce pas de votre oncle que je veux parler, reprit Léopold.

— Eh bien! alors? dit Félicien stupéfait.

Mais au moment où Léopold allait lui répondre, Félicien sentit une main qui serrait la sienne avec compaction.

C'était un de ses amis qui venait aussi lui offrir ses compliments de condoléance.

Léopold, qui avait hâte d'aller chez Arabelle pour lui présenter sa requête, s'empressa de s'esquiver et de le laisser avec le nouveau venu.

Félicien aurait voulu courir après lui, pour le prier de s'expliquer; mais il fut forcé de rester avec le jeune homme qui venait de l'aborder, et qui lui dit d'un ton lugubre:

— Ah! mon pauvre ami! je prends une part

bien vive à votre douleur.

— Encore! pensa Félicien. Décidément j'ai mis un crêpe trop large à mon chapeau. Ma douleur, murmura-t-il; assurément je suis très-affecté de la mort de mon oncle, mais il m'a laissé pour consolation un joli héritage et...

— Je le sais, et je ne parle pas de votre oncle, répliqua le jeune homme, qui avait beaucoup de créanciers; quand on perd un oncle à héritage, on met sa douleur dans le sac. Mais il s'agit d'un désespoir bien autrement cruel! la fatalité s'attache donc à votre famille?

— La fatalité! répondit Félicien tout abasourdi. Je ne comprends pas.

— Vous ne comprenez pas? dit le jeune homme, qui parut suffoqué.

A ce moment, un de ses amis qu'il avait quitté pour aller parler à Félicien, se rapprocha avec impatience.

— Pardon, continua le jeune homme, voici mon ami qui m'attend et je suis forcé de vous laisser. Je ne vous recommande pas d'avoir du courage, dit-il avec une nuance d'ironie, je vois que ce serait inutile et que vous avez une grande résignation.

Et sans laisser à Félicien le temps de répondre, il rejoignit son compagnon et s'éloigna avec lui.

— Ah! mais, ah! mais, se dit Félicien; ces gens-là m'inquiètent sérieusement et ils s'en vont

sans me laisser le temps de les questionner! J'aurais bien voulu pourtant leur demander ce qui m'est arrivé.

— Ah! mon Dieu! est-ce que la maison dont nous sommes propriétaires rue du Bac aurait été brûlée?... Ou plutôt est-ce que notre agent de change a fait faillite?

Tout en faisant ces réflexions, Félicien était arrivé près d'une chaise où Valentine était assise. Léopold venait de l'aborder et allait peut-être avoir le courage de plaider lui-même sa cause, au lieu d'en charger Arabelle. Mais à la vue de Félicien, la charmante physionomie de Valentine prit une expression de profonde compassion, et au moment où il passait devant elle, elle lui tendit la main, en s'écriant:

— Ah! mon pauvre monsieur d'Erwan, comme le malheur vient vite!

Léopold, qui allait demander à Valentine la permission de s'asseoir à côté d'elle, et allait sans doute risquer un aveu et une demande de mariage, eut peine à cacher son désappointement. Il salua la jeune veuve d'un air assez maussade, et s'éloigna en maudissant cet importun qui allait substituer la banale conversation à trois, à la causerie rayonnante à deux voix et peut-être à deux cœurs.

— Après tout, se dit Léopold en s'éloignant, j'aurais peut-être eu la gauche de ne lui parler que du beau temps, de la verdure des marronniers



deux sœurs, déjà mariées, M<sup>me</sup> de Lesseps recevrait une dot de cent mille francs.

Interrogé sur l'emploi qui devait être fait de cette somme, M. de Lesseps, plein de confiance en son étoile, répondit : « C'est bien simple, achetez du Suez ! » Et les cent mille francs furent convertis en actions de Suez, qui, à cette époque, ne valaient que 200 francs.

Ce placement réussit, puisque aujourd'hui les cent mille francs sont convertis en deux millions. M. de Lesseps a consacré la moitié de cette somme à se mettre dans ses meubles.

Comme on le voit, les cent mille francs ont fait des petits.

## Chronique générale.

### LA COMMISSION DU TONKIN.

La commission du Tonkin s'est réunie hier à deux heures : MM. Brisson, de Freycinet et Campenon assistaient à la séance.

M. Brisson dit qu'il a deux déclarations à faire :

1° Le gouvernement est décidé à ne pas continuer la politique coloniale du précédent cabinet.

2° Le gouvernement est absolument hostile au principe de l'évacuation.

La Chine, ajoute le président du conseil, est aujourd'hui décidée à vivre en bonne intelligence avec nous. Les Pavillons-Noirs sont découragés. Notre retraite du Tonkin aurait pour conséquence de grands massacres, et notre honneur serait perdu dans l'Extrême-Orient.

Au printemps prochain, nous n'aurons plus au Tonkin que 6,000 hommes de troupes françaises et 42,000 tirailleurs tonkinois commandés par des officiers français.

Nous procéderons alors à l'organisation financière et administrative du Tonkin.

Les principales ressources du pays résident dans le revenu des douanes et la régie de l'opium.

Ces produits couvriront au moins les frais de l'entretien des troupes françaises, qui s'éleveront à environ une cinquantaine de millions. M. Raoul Duval prenait la parole au départ du courrier.

On est généralement d'avis que la commission des trente-trois aura une longue tâche à remplir à cause du grand nombre de documents qu'elle veut examiner. Ainsi songerait-elle à donner au gouvernement un crédit de provision qui permettrait d'assurer le fonctionnement des services sans que le vote de ce crédit partiel préjuge la solution finale.

Le gouvernement repoussera ce projet et posera, disent les officieux, la question des crédits au lieu de la poser sur la date d'évacuation du Tonkin.

Le *Journal officiel* publie le décret convoquant les électeurs de Tarn-et-Garonne pour le dimanche 20 décembre prochain, à l'effet d'élire quatre députés.

et des gracieux attelages de chèvres qui conduisent les enfants. Je suis si intimidé auprès d'elle !... Il est plus sûr de prendre une ambassadrice et de charger de mon message M<sup>me</sup> Arabelle Varneuil. Allons vite chez elle ; prions-la de mettre la main sur le cœur de son amie, et de savoir s'il y a quelques battements pour moi.

Félicien resta debout devant Valentine, et quelque fort impatienté de tous ces compliments de condoléance qu'il recueillait dans sa promenade, il se crut obligé pourtant de répondre poliment à la jeune femme :

— Je vous suis reconnaissant, madame, de l'intérêt que vous voulez bien me porter.

— Je venais, continua Valentine, de passer une quinzaine de jours aux environs de Paris ; je vous avais laissés tous heureux, souriants, et voilà qu'à mon retour je trouve ce billet de décès, qui m'a terrifié. Ah ! j'ai versé bien des larmes !

— Vous connaissiez donc mon oncle ? s'écria Félicien.

— Non, je ne l'avais jamais vu, répondit-elle ; mais je veux parler de cette catastrophe... Au nom du ciel, comment cela est-il arrivé ?... Ne serait-ce pas un incendie ou un accident de chemin de fer ?

— Oh ! pour le coup, s'écria Félicien, cela devient trop fort, et vous allez m'expliquer...

Mais Valentine, sans l'écouter, poussa tout à coup un cri d'effroi, se leva épouvantée, et dési-

Nous espérons bien que les électeurs tireront une réparation éclatante de l'injure qu'une majorité arbitraire leur a faite ; nous recevons de ce département les nouvelles les plus rassurantes pour la réélection des députés conservateurs.

Le bureau chargé de l'examen des élections du Finistère a conclu à la validation après avoir repoussé les conclusions du rapport de M. Loranchet, qui concluait à l'invalidation, en se fondant sur la propagande anti-républicaine dont se seraient rendus coupables des professeurs de l'Université.

Le bureau a nommé un nouveau rapporteur, M. de la Ferrière, qui appartient à la droite.

LE CONGRÈS. — Il est maintenant à peu près certain que le Congrès pour l'élection du Président de la République sera convoqué pour la troisième semaine de décembre. La question sera agitée dans le conseil des ministres d'aujourd'hui.

### L'ÉPITHÈTE « COUSIN DE FERRY »

On écrit de Nîmes :

« Un incident d'audience tristement significatif s'est produit à la chambre des appels correctionnels de notre cour.

Au cours de son interrogatoire, le prévenu a protesté contre la qualification « d'individu » que lui donnait le président.

— Alors nous vous appellerons « monsieur », a répondu M. Chaloupin, président de chambre.

— Appelez-moi « citoyen » tout court et que ça finisse, a riposté le prévenu.

Ce citoyen-là n'avait certainement pas le caractère facile, car à peine avait-il fait cette sortie, qu'il a pris violemment à partie l'avocat général.

— Vous débitez un tas de blagues, s'est-il écrié, vous êtes tellement menteur que vous devez être le cousin de J. Ferry.

Cette saillie n'étant pas du goût de la cour, elle a immédiatement condamné à six mois de prison le citoyen récalcitrant.

En quittant la salle, cet individu s'est écrié :

— Ah ! bien ouïche, c'est moi qui vais ne rien faire quand je serai sorti de prison. C'est trop bête de travailler pour engraisser des fainéants comme ça.

Un détail édifiant. C'est M<sup>e</sup> Manse, conseiller municipal républicain opportuniste, qui défendait le prévenu, et qui a plaidé la question de savoir si l'épithète « cousin de Ferry » constituait une injure.

Les six mois de prison appliqués le prouvent surabondamment.

### L'INDUSTRIE ALLEMANDE.

Le ministre des affaires étrangères vient de transmettre au ministre du commerce un rapport de M. Amédée Marteau sur les développements de l'industrie et du commerce d'exportation de l'Allemagne, pendant les dix dernières années.

gnant une femme qui s'avancait, elle dit à Félicien :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! quelle ressemblance... on jurerait que c'est votre pauvre mère !

— Eh bien ! reprit Félicien, qui la regardait avec stupeur, que voyez-vous là d'extraordinaire ? Certainement, c'est ma mère.

— Ah ! bonté divine ! dit Valentine, en poussant cette fois un cri de joie, elle n'est donc pas morte ?

— Morte ! s'écria Félicien, mais, Dieu merci ! elle se porte à ravir.

M<sup>me</sup> d'Ervan les rejoignit et s'apprêtait à dire un bonjour amical à Valentine, mais celle-ci, reculant en la voyant se rapprocher d'elle, se renversa sur le bras de Félicien, qui la soutint jusqu'à sa chaise. Quand il l'y eut fait asseoir et que M<sup>me</sup> d'Ervan lui eut fait respirer des sels, elle se remit, regarda M<sup>me</sup> d'Ervan avec bonheur, lui prit les deux mains et lui dit :

— Comment, c'est vous !... vous qu'on a cru morte !... Et vos deux filles, ajouta-t-elle, avec anxiété, est-ce qu'elles sont vivantes aussi ?

— Si elles sont vivantes ! s'écrièrent en même temps Félicien et sa mère.

— Est-ce parce que vous les avez perdues de vue ? dit M<sup>me</sup> d'Ervan stupéfaite ; mais vous savez bien qu'elles sont mariées en province.

(A suivre.)

On pense que ce rapport pourra être publié. Il contient des détails très-intéressants sur le double mouvement économique qui s'accomplit en Allemagne, et qui consiste, d'une part, à écarter le plus possible du marché allemand les produits étrangers, à l'aide de mesures douanières, et de l'autre à répandre de plus en plus sur les marchés étrangers, grâce à de notables réductions de prix, les produits de l'industrie allemande, qui s'est développée pendant ces dernières années dans des proportions considérables.

## ÉTRANGER

ESPAGNE. — Aux dernières nouvelles, on annonce que la formation du cabinet Sagasta est à peu près terminée.

Le nouveau cabinet convoquerait les Cortès vers la fin de la semaine prochaine. Après avoir reçu le serment de la régente, elles seraient immédiatement dissoutes, et de nouvelles élections auraient lieu dans les premiers mois de 1886.

Madrid, 27 novembre.

Le gouvernement a ordonné à tous les soldats en congé de rejoindre leurs corps.

Cette mesure aura pour effet d'augmenter de soixante mille hommes l'armée active.

L'état de siège a été prononcé dans les provinces vascongadas, ainsi que dans les provinces du sud de l'Espagne.

Madrid, 27 novembre.

Le gouvernement de la régence a déclaré la ville en état de siège.

Toutes les troupes sont consignées. Le capitaine-général Pavia a parcouru toutes les casernes, adressant la parole aux troupes assemblées et les engageant à soutenir et à défendre la Constitution.

Les commandants et autres chefs de corps ont reçu les instructions les plus énergiques pour faire face à toutes éventualités. De plus, et en prévision des événements à venir, on va renforcer les districts militaires de Vieille-Castille, Catalogne, ainsi que les provinces basques et l'Andalousie où règne une certaine agitation.

Une explosion à Madrid. — Un fort pétard a fait explosion mercredi devant le café Oriental, situé près de la *Puerta del Sol*.

Quatre personnes, dont deux militaires, ont été blessées.

Quatorze arrestations ont été opérées, notamment celle de l'auteur de l'explosion.

## LE MARÉCHAL SERRANO

Nous avons annoncé hier la mort du maréchal Serrano, duc de la Torre.

Né à San Fernando en 1810, Francisco-Serrano entra comme cadet dans la carrière militaire. A l'âge de trente ans, il était déjà général de division, grâce à l'affection qu'il avait su inspirer à la régente Marie-Christine après la mort du roi Ferdinand VII.

En 1845, Serrano entra pour la première fois au cabinet comme ministre de la guerre ; mais, à la suite de l'influence qu'il exerçait sur l'esprit de la reine Isabelle, il fut bientôt écarté du pouvoir, et, en 1854, exilé du territoire espagnol.

Après la révolution du mois de juillet 1854, il entra en Espagne, participa au coup d'Etat d'O'Donnell, remplit pendant quelque temps les fonctions d'ambassadeur à Paris et fut nommé ensuite capitaine-général à Cuba. En récompense de services rendus à ce poste, il reçut en 1862 le titre de duc de la Torre.

Rentré en Espagne, Serrano fut nommé, en 1865, maréchal et capitaine-général à Madrid, et, après la mort d'O'Donnell, il devint le chef nominal de l'Union libérale.

Après la révolution de 1868, qui renversa la reine Isabelle, le maréchal Serrano prit la présidence du conseil et devint ensuite chef du gouvernement provisoire.

Au mois de janvier 1871, il déposa le pouvoir entre les mains du roi Amédée et devint président du premier ministère de la monarchie, mais résigna ses fonctions quelques mois après. En 1872, il prit encore une fois la présidence du conseil, mais son cabinet fut de courte durée.

Après la proclamation de la République, au mois de février 1873, Serrano quitta l'Espagne et n'y retourna que le coup d'Etat du général Pavia. Proclamé dictateur, il conserva le pouvoir jusqu'au mois de dé-

cembre 1874, quand il fut renversé par un pronunciamiento, à la suite duquel M. Canovas s'empara du pouvoir au nom d'Alphonse XII.

Après une absence de quelques mois, qu'il passa en France, Serrano alla, au mois de mai 1875, offrir ses hommages et ses services à don Alphonse, et devint, en 1877, membre du nouveau Sénat espagnol.

En 1882, il rédigea le programme du nouveau parti de la gauche dynastique, dont il devint dès lors le chef.

Au mois de novembre 1883, le maréchal Serrano fut nommé ambassadeur à Paris, mais il ne resta pas longtemps à ce poste, et, rentré en Espagne, se tint jusqu'à sa mort à l'écart des affaires publiques.

## LA GUERRE D'ORIENT

Les prévisions pacifiques auxquelles nous avions cru pouvoir nous livrer ne se sont pas réalisées.

L'armistice n'a pas été accepté par les Bulgares, et les opérations militaires ont continué.

La situation paraît devenir grave pour la Serbie, si l'on s'en rapporte aux nouvelles suivantes qui nous parviennent au dernier moment.

Sofia, 27 novembre.

Il se confirme que le prince Alexandre n'admettra un armistice que lorsqu'il aura occupé Piro et lorsque les Serbes auront évacué Widdin.

On fait prévoir que le prince Alexandre réclamera une indemnité de guerre et insistera auprès des puissances pour que l'union des deux Bulgaries soit officiellement consacrée.

Vienne, 27 novembre.

Un télégramme privé, daté de Sofia, midi, annonce qu'à 4 heures du matin, le prince Alexandre, à la tête de 50,000 hommes, est entré sur le territoire serbe, au milieu de l'enthousiasme indescriptible de ses troupes.

On télégraphie de Belgrade à un journal anglais :

La démission du ministère est imminente. De son côté, le *Temps* est informé par une dépêche de Vienne qu'un nouveau cabinet serbe va être formé sous la présidence de M. Christica.

Belgrade, 27 novembre.

La situation devient de plus en plus critique. Une révolution est imminente.

On prête de nouveau au roi Milan l'intention d'abdiquer et de quitter la Serbie avec sa famille. Ses amis et ses partisans voudraient au contraire assurer le trône au prince Sacha.

L'ABDICACION DU ROI MILAN. — Le *Times* a publié l'importante information suivante qu'il déclare tenir d'une source serbe autorisée :

« A l'instigation d'une puissance amie du roi Milan, la Turquie a proposé une seconde fois au prince Alexandre un armistice impliquant la complète évacuation du territoire bulgare, condition à laquelle le gouvernement serbe a consenti.

» Le roi Milan a résolu d'abdiquer.

» Ses amis et partisans, tant à l'étranger que dans le royaume, tâchent d'assurer sa succession à son fils, autant que possible sous la régence de la reine ; mais le roi se refuse à toute combinaison de ce genre. Sa résolution est prise de quitter la Serbie avec sa famille.

» Il est probable qu'il se retirerait en France.

» Une occupation de la Serbie par l'Autriche devient imminente ; cette occupation aurait pour but d'empêcher l'accession au trône du prince Pierre Karageorgevitch. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 novembre.

Suivant l'usage adopté depuis quelques jours, la Bourse, hésitante au début de la séance, devient plus ferme à la clôture.

Les rentes françaises, toujours demandées au comptant, sont : le 3 0/0 à 80 fr., l'amortissable à 81.45, le 4 1/2 0/0 nouveau à 108.15.

Il s'est fait de nombreux achats en actions du Crédit Foncier. On cote 1,315 fr. Si le dividende n'est pas augmenté pour 1885, il ne sera que plus sûrement l'année suivante. Une augmentation de 5 fr. en bénéfices motivera, dans tous les cas, une hausse d'au moins 100 fr.

Les obligations sans lots du Crédit Foncier offrent aux porteurs d'obligations de chemins de fer une excellente occasion d'augmenter leurs revenus sans diminuer la sécurité de leur placement. C'est un arbitrage avantageux et sûr.

Un bon courant d'affaires sur la Société Générale.



La caisse des Dépôts et Comptes Courants reste fermée à 600 fr.  
 La Banque d'Escompte est fermée.  
 Le marché du Panama devient de jour en jour plus mauvais.  
 Les actions des Chemins de fer sont cotées : Est 178.75, Nord 1,497.50, Orléans 1,313.75, Ouest 843.75.

### Chronique militaire.

Cinq jeunes officiers de l'armée chinoise, âgés de vingt-cinq à vingt-six ans, sont arrivés jeudi à Paris, et sont descendus à l'hôtel du prince de Galles. Ils portent les doux noms de Kiou, Ling, Onan, Tchent et Theng. Ces officiers sont venus en France pour suivre les cours de l'École des ponts-et-chaussées et de l'École des mines.

### L'UNIFICATION DES SOLDES.

Le ministre de la guerre a définitivement arrêté le projet de loi relatif à l'unification des soldes de l'armée, mesure promise depuis plus de cinq ans et qui est si intéressante pour les officiers supérieurs d'infanterie qui ont actuellement un traitement de 1,000 à 1,200 fr. inférieur à celui de leurs camarades des autres armes.

D'après ce projet, la solde des officiers de toutes armes et des sous-officiers rengagés serait portée au tarif le plus élevé de ceux qui sont aujourd'hui en vigueur. La solde des autres sous-officiers et de tous les hommes de troupe serait ramenée au tarif de l'infanterie.

Mais il est probable que le ministre de la guerre ne déposera son projet qu'après le vote sur le Tonkin.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

#### INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR (Examens de novembre)

Ont été reçus :  
 MM. Angeli, Voisin, baccalauréat ès-lettres, 1<sup>re</sup> partie ;  
 M. Salais, baccalauréat ès-lettres, 2<sup>e</sup> partie ;  
 M. Gigon, baccalauréat ès-sciences (mention A. B.).

M. Charlery de la Masselière, capitaine écuyer à l'École de Saumur, vient d'être nommé avec le grade de capitaine instructeur au 6<sup>e</sup> dragons, à Joigny (Yonne).

#### UNE PLUIE D'ÉTOILES.

Les habitants de Saumur ont pu être témoins hier soir, jusque vers neuf heures, d'un phénomène des plus curieux.

Le ciel, que l'on pouvait reconnaître encore couvert de gros nuages noirs à l'horizon, était dégagé à notre zénith et les étoiles brillaient assez faiblement par une nuit sombre.

Or, il a été donné aux promeneurs de pouvoir admirer un spectacle bien rare. Une multitude d'étoiles filantes se croisaient en tous sens. C'était un véritable feu d'artifice aérien, rappelant par moments ce que l'on voit dans les fêtes pyrotechniques. Ces étincelles, dont quelques-unes avaient presque l'éclat de chandelles romaines, étaient sans cesse en mouvement : il n'y avait pas une seconde d'intervalle entre chaque explosion, et souvent une demi-douzaine paraient ensemble à la même place.

Cette pluie d'étoiles n'a cessé que lorsque le temps a été complètement couvert.

Voici l'explication de ce phénomène : C'est en ce moment que la terre traverse la voie de la comète de Biela ; comme en 1872, la terre a rencontré une partie de la comète elle-même, ce qui a donné l'apparence de milliers d'étoiles filantes.

Cette fois, la terre s'est rapprochée du noyau de la comète plus encore qu'en 1872.

Le ministre de la guerre a décidé que la visite de santé des réservistes et des territoriaux aura toujours lieu dans un local clos, et, autant que possible, individuellement.

Ces hommes ne seront pas astreints à déclarer au préalable la nature de l'affection qui leur fait réclamer la visite médicale, de sorte qu'ils ne laisseront plus empirer, mais

feront soigner immédiatement les maladies qu'ils désirent tenir secrètes.

### Théâtre de Saumur.

L'œuvre brillante de Jules Massenet, *Manon*, qui clôturait la dernière saison d'opéra à Saumur il y a neuf mois, sera représentée de nouveau lundi sur notre scène.

*Manon* a déjà été donnée plusieurs fois à Angers depuis quinze jours, et nos confrères sont unanimes à constater la faveur avec laquelle le public a accueilli cette reprise et le talent considérable dont les interprètes ont fait preuve.

Bornons-nous à citer ces quelques lignes extraites de *l'Anjou* :

« M<sup>me</sup> Dorian a trouvé dans ce rôle l'une de ses meilleures créations. C'est une adorable Manon : elle a bien compris le type rêvé par le compositeur et su le rendre avec des délicatesses et des nuances d'une grande vérité d'expression. Excellente au premier acte, surtout dans son air d'entrée, *Je suis encore toute étourdie*, elle se montre également parfaite dans toute sa scène avec M. Neveu au tableau du Cours-la-Reine, et dans les deux grands duos du Parloir et du cinquième acte, qu'elle chante avec une passion réellement sentie.

« M. Goffoël a eu des moments superbes dans le rôle de Des Grieux, qu'il interprète, du commencement à la fin, en véritable chanteur et musicien.

« MM. Dechesne et Neveu sont restés ce qu'ils étaient l'année dernière, c'est-à-dire très-remarquables.

« La mise en scène est digne de l'interprétation, et nous avons là réellement une œuvre artistiquement montée. »

#### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS.

La Compagnie d'Orléans délivre des cartes d'abonnement à prix réduits, valables en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe. La durée des abonnements est de 3, 6 ou 12 mois, et part des 1<sup>re</sup>, 10 et 20 de chaque mois. Les prix en sont calculés d'après le parcours auquel chaque carte donne droit. Les demandes doivent être adressées au chef de gare, dans toutes les localités desservies par la Compagnie.

M. VERDIER-NAZAIRE, antiquaire, autrefois rue du Petit-Pré, 8, à Saumur, est prié de passer au bureau du journal, pour une communication qui l'intéresse.

#### UNE CENTENAIRE.

L'Intérêt public de Cholet nous apprend que, la semaine dernière, on a enterré, à Mazières, la femme Rousselot, âgée de 103 ans. Cette bonne vieille avait conservé toute sa connaissance jusqu'au dernier moment.

#### NANTES.

Jeudi, à l'occasion de la première séance du Conseil municipal, la population a hué et sifflé le nouveau maire radical.

Voici les détails que nous trouvons dans *l'Espérance du Peuple* :

« Dès sept heures, la salle des séances était comble ; toutes les places étaient occupées, même les chaises réservées à la presse.

« Le peuple souverain se sent si bien chez lui à l'Hôtel-de-Ville que des citoyens traversaient la salle des séances et allaient chercher des sièges dans les salles intérieures.

« Ces citoyens agissaient avec un sang-froid admirable. On ne s'apercevait guère que M. Normand ne fût pas l'élu de leur cœur.

« Le public a assisté à la séance sans donner aucune marque d'approbation ou d'improbation, ainsi qu'il doit le faire.

« En revanche, le public de la rue s'en donnait à cœur-joie en répétant ses refrains peu variés : *Démision ! Démision !* et le *Beau Nicolas*.

« Malgré la pluie, la foule était si considérable dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, que la circulation devenait impossible. Mais les manifestants, maintenus en respect par de nombreuses escouades d'agents, ne pouvaient pénétrer dans la cour de la Mairie et formaient la haie des deux côtés de la grille.

« Quand la voiture de M. Normand arriva, vers 40 heures, une huée formidable retentit et le bruit fut entendu de la salle des séances.

« Les curieux qui s'étaient promis le spectacle d'une séance pleine d'incidents ont été cruellement déçus.

« Ils ont assisté à un défilé interminable de votes et d'élections, qui ne touchaient en rien à la politique et ne pouvaient passionner personne.

« Ni pendant, ni à la fin de la séance, aucun cri n'a été proféré, et quand la séance a été levée, la plupart des auditeurs regrettaient vivement de s'être dérangés et d'avoir bravé la bourrasque.

« Mais un spectacle plus curieux les attendait dans la rue. Pour sortir, il fallait passer entre deux rangs de curieux qui étaient là depuis deux heures, recevant stoïquement des averses incessantes, dépensant en pure perte une somme considérable de courage dont ils auraient pu faire un meilleur emploi.

« Au milieu de cette foule circulaient des vendeurs de journaux criant : *Le gouvernement du père de Nantes*. C'est le titre d'un article publié par un journal républicain de Saint-Nazaire.

« Trois jeunes gens qui criaient : *Démision !* ont été arrêtés ; mais la police n'a pas tardé à les relâcher.

« Quand M. Normand est sorti, la foule s'est ouverte pour laisser passer sa voiture. Le nouveau maire est parti à fond de train dans la direction de Saint-Pierre, suivi par une bande nombreuse qui poussait les cris : *Démision !*

« La foule s'est ensuite dispersée dans toutes les directions.

« M. Normand est-il content de ses électeurs ? Cela est douteux. Il avait, du reste, pris ses précautions. Non-seulement toute la police était sur pied, mais un piquet de troupes attendait à la caserne, prêt à prendre les armes au premier signal et à venir au pas gymnastique, et la gendarmerie tant à pied qu'à cheval est restée consignée une partie de la nuit.

« Nous ne sommes pas suspects d'une sympathie exagérée à l'égard de M. Normand. Cependant, s'il entend faire respecter en lui l'autorité, nous ne saurions l'en blâmer. Ceux qui crient maintenant à bas Normand ! ont peut-être voté pour le nouveau maire aux dernières élections municipales. C'est à ce moment-là qu'ils devaient montrer qu'il ne leur était pas sympathique. En le faisant entrer au conseil, ils lui ouvraient l'accès au fauteuil municipal.

« Ces scènes scandaleuses montrent bien à quel point l'autorité est méconnue. Pour conserver un peu de prestige aux yeux des républicains, elle doit s'entourer de la police et de la force armée.

« Il ne nous déplaît pas que ce soit une municipalité républicaine qui donne ce spectacle. Qu'eussent dit, qu'eussent fait nos libéraux si un maire réactionnaire eût agi de la sorte ? »

Lundi prochain, il sera mis en vente, à l'ÉPICERIE CENTRALE, de la *Choucroute de Strasbourg* au prix de 25 c. le 1/2 kil. Le même article sera vendu tout préparé et garni de jambon et de saucisses en boîtes de 500 gr. et 1 kil. ; on n'a besoin que de le réchauffer au moment de servir.

### Faits divers.

#### LA DIRECTION DES BALLONS.

Les essais qu'ont poursuivis, depuis deux mois, les savants directeurs des ateliers d'aérostation militaire de Meudon ont été couronnés de succès : dès que le temps le permettra, les capitaines Renard et Crebs feront une nouvelle ascension.

Nous croyons savoir qu'ils ont résolu les dernières difficultés qui s'opposaient à la manœuvre du ballon qu'ils ont construit.

A l'aide des crédits qui seront très-prochainement votés par la Chambre, les directeurs de l'atelier d'aérostation de Meudon construiront un nouveau ballon qui, tout permet de le croire, servira de modèle définitif et sera réellement un ballon dirigeable.

#### LES NOUVEAUX CABLES SOUS-MARINS.

Le réseau télégraphique universel s'accroît sans cesse.

Dans ce moment, deux steamers anglais se trouvent dans le golfe Persique, afin de poser un câble entre les deux points extrêmes de ce golfe et de renforcer ainsi le sys-

tème de communication rapide entre l'Inde et l'Europe.

D'autre part, les îles du cap Vert vont être reliées par un câble nouveau aux câbles déjà existant sur la côte occidentale de l'Afrique, et ceux-ci seront mis en communication avec l'Europe par le câble brésilien, qui touche à Madère. D'autres îles seront enfin placées de Dakar, la possession française, reliée actuellement à Cadix, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, en passant par Conakry, San-Thomé, les bouches du Congo, Loanga, Benguela et Walfrt-Bay.

Ce développement des lignes télégraphiques facilitera l'envoi de télégrammes à bon marché dans toutes les parties du monde.

### Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 30 novembre 1885,

## MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de JULES MASSENET.

Décor peint par M. ALLAIN

MEUBLES, ACCESSOIRES, COSTUMES NEUFS.

1<sup>er</sup> acte, 1<sup>er</sup> tableau : l'Arrivée du coche à Amiens ;  
 2<sup>e</sup> acte, 2<sup>e</sup> tableau : la Chambre de Manon.  
 3<sup>e</sup> acte, 3<sup>e</sup> tableau : la Fête au Cours la Reine.  
 3<sup>e</sup> acte, 4<sup>e</sup> tableau : le Parloir du séminaire Saint-Sulpice.  
 4<sup>e</sup> acte, 5<sup>e</sup> tableau : la Salle de jeux de l'hôtel Transylvanie.  
 5<sup>e</sup> acte, 6<sup>e</sup> tableau : la Route du Havre.

#### Distribution :

Le chevalier des Grieux.....	MM. Goffoël.
Lescaut.....	Dechesne.
Le comte des Grieux.....	Neveu.
Guillet de Morfontaine.....	Ometz.
De Brétigny.....	Vincent.
Manon.....	M <sup>me</sup> Dorian.
Poussette.....	Dulaurens.
Javotte.....	Savigny.
Rosette.....	Vandermeiren.
La servante.....	Bérangère.
L'hôtelier.....	MM. Allmand.
Un sergent.....	Démon.
Un soldat.....	Pascaud.
Le portier.....	Derousseau.

Joueurs, croupiers, gardes, voyageurs, voyageurs, marchands, marchandes, dames dévotes, promeneurs, promeneuses, cuisiniers, seigneurs.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 28 novembre

LES PETITS MOUSQUETAIRES, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de Louis Varney.

Dimanche 29 novembre

MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, musique de Massenet.

#### Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 29 novembre

MARCEAU, drame en 8 actes.

### BOURSE DE PARIS

DU 27 NOVEMBRE 1885.

Rente 3 0/0.....	80 »
Rente 3 0/0 amortissable.....	81 45
Rente 4 1/2.....	105 50
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	108 15
Obligations du Trésor.....	514 »

### AVIS

L'Administration des Docks Généraux du tissu de Paris, actuellement rue d'Orléans, Salle des Ventes, à Saumur, adresse ses excuses aux dames qui n'ont pu être servies par suite de l'encombrement des premiers jours. De nouvelles mesures sont prises et le personnel de vente augmenté.

« En Rhume négligé est une Phthisie naissante. » (Celse)

SIROP ET PÂTE AU PIN D'AUTRICHE

REMEDES SANS PAINES  
 Contre les Maux de Gorge, Toux, Rhumes, Grippe, Catarrhe, Coryza, etc.

Dépôt à Saumur, pharm. NORMANDINE, 11, r. St-Jean.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Études de M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11.  
Et de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## VENTE

PAR LICITATION  
Aux enchères publiques.

### D'une Maison ET DÉPENDANCES

Située ville de Saumur, place Maupassant, 1, et, par extension, rue d'Orléans et rue Bodin, appartenant par indivis aux consorts PAILLAUD.

L'ADJUDICATION aura lieu le vendredi dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après dénommées, par le Tribunal civil de Saumur, le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré,

Aux requête, poursuites et diligences de : 1<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Louise Paillaud ; 2<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Emilie Paillaud, toutes deux sans profession, demeurant à Saumur, Demanderesse, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Félix Coquebert de Neuville, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Temple, n° 11 ;

En présence ou lui dûment appelé de M. Louis Cholet, entrepreneur de maçonneries, demeurant à Saumur, pris au nom et comme tuteur datif de la mineure Marguerite Paillaud,

Défendeur, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Albert, avoué à Saumur ;

Et encore en présence ou lui dûment appelé de M. Henri Pérare, négociant, demeurant à Saumur, au nom et comme subrogé-tuteur de la mineure Marguerite Paillaud,

Le vendredi dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé,

Il sera procédé à la vente par licitation, aux enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, indivis entre les demoiselles Paillaud, sur la mise à prix ci-après.

#### DÉSIGNATION ET MISE A PRIX

LOT UNIQUE.

Une MAISON, sise ville de Saumur, place Maupassant, n° 1, et par extension rue d'Orléans et rue Bodin, comprenant : au rez-de-chaussée, un magasin propre au commerce, salle à manger, cuisine et cabinet ; un second appartement composé d'une chambre à coucher, un salon, une cuisine et un cabinet ;

Au premier étage, trois chambres à feu, une chambre froide et un cabinet ;

Au second étage, deux chambres à feu et une chambre froide, greniers au-dessus, plusieurs caves ;

Le tout joignant vers midi et couchant la place Maupassant, au couchant la rue d'Orléans, au midi la rue Bodin, au levant veuve Mégret, au nord M. Juchault, compris au cadastre sous le numéro 653, section G.

Mise à prix, seize mille francs, ci..... 16.000

Pour les renseignements, s'adresser à :

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> DE NEUVILLE, avoué poursuivant ;

2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;

3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> ALBERT, avoué co-licitant.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, Saumur, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE, Le Dimanche 13 Décembre 1885, à midi et demi.

En l'étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur,

### UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, 56,

Avec porte cochère et premier étage, comprenant : chambres à coucher, cabinets, chambres de service, cuisines, buanderie, office, salon, vestibule, salle à manger, fruiterie, greniers, caves, cour, écuries, deux remises, grands jardins.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT.

### A CÉDER DE SUITE MAGASIN de MERCERIE

Et Rouennerie

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (389)

## A CÉDER

Présentement ou pour Noël prochain,

### BONNE ÉPICERIE

A laquelle on pourrait joindre un débit.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

### Boucherie-Charcuterie

Située à Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

## CABINET D'AFFAIRES

### M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillite,

10, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et attermolements. Recouvrements et renseignements. Consultations absolument gratuites.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

### COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,

Breveté s. g. d. g.

## LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (833)

## M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

## CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

## A VENDRE

### UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

## Offres et Demandes

ON DEMANDE ménage, femme cuisinière, homme connaissant service intérieur, sachant conduire et pouvant s'occuper des travaux de la terre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un homme sachant conduire, s'occupant au besoin du service intérieur et connaissant les travaux de la terre et des vignes. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 17 ans demande une place. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières. S'adresser chez M<sup>me</sup> CHAUSSARD, 22, rue du Marché Noir. (000)

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés ; connaît la vente du bois et la culture des terrains. S'adresser au bureau du journal.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 66, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

## LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

### Le SECRET du MARI

Roman posthume et inédit

Par OCTAVE FÈRE

### LA MÈRE RAINETTE

Par CHARLES DESLYS

### SAUVÉE PAR LA MORT

Par CHARLES - BERNARD DEROSNE

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

#### ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

## JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

SANS PALAIS NI CROCHETS

# DENTS

## Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Thés Vanille

# CHOCOLAT

Qualité supérieure

## GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-BATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Matin	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.																
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)															
9	13	matin, omnibus-mixte.															
1	25	soir,															
3	32	express.															
7	15	omnibus.															
10	36	(s'arrête à Angers).															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Matin	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	
8 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.																
8	21	omnibus.															
9	37	express.															
12	48	soir, omnibus-mixte.															
4	44																
7	4																
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.		Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35
		Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 19	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55
		Lernay	7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	Arçay	8 37	3 4	10 14
		Brion-s.-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1
		Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27
														Poitiers	10 38	4 56	12 1
														Montreuil	9 24	4 38	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.